

# FORMATION DE L'ARRA<sup>2</sup>

... rendez-vous avec des experts!!!



ASSOCIATION  
RIVIÈRE RHÔNE ALPES AUVERGNE

## Dialogue territorial pour la gestion des milieux aquatiques Dépasser les conflits d'intérêt pour construire un projet commun



Date

9, 10 & 11 avril



Durée

3 jours



Lieu

Chatuzange (26)



Effectif max

17 participants



Tarif adhérent à l'ARRA<sup>2</sup>

1050 € TTC adhérent

La gestion de l'eau concerne un grand nombre d'acteurs dont les usages et les représentations peuvent entrer en conflit sur un territoire. L'efficacité et la pérennité des actions mises en place par les gestionnaires de milieux aquatiques dépendent souvent de l'adhésion et de la contribution d'autres acteurs. Le dialogue territorial permet d'envisager la gestion de l'eau à l'échelle d'un bassin versant de manière efficace sur le plan environnemental tout en tenant compte en tenant compte de la pluralité des enjeux, valeurs, et besoins (écologiques, économiques, sociaux, démocratiques...).

Le dialogue territorial est une démarche de concertation multi-acteurs qui allie :

- une ingénierie pour une démarche de co-construction avec l'ensemble des parties prenantes
- des savoir-faire (postures, méthodes) visant à soutenir à la fois l'action et la coopération sur le territoire, en situation et à plus long terme.

Il permet notamment aux parties prenantes de dépasser les conflits d'intérêts pour construire un projet commun, en privilégiant l'écoute et la compréhension mutuelle, plutôt que la confrontation d'arguments.



### Objectifs pédagogiques

- Identifier les spécificités et atouts du DT dans le champ de la concertation
- Évaluer la pertinence et la faisabilité d'un processus de dialogue territorial
- Préparer et concevoir un dispositif de DT
- Conduire et animer un dispositif de DT
- Connaître et expérimenter les méthodes du DT au service de vos projets :
  - Pratiquer l'écoute active
  - Conduire des entretiens en écoute active
  - Animer une réunion de dialogue en posture de neutralité

### Démarche pédagogique

- Alternance entre apports théoriques, exercices et mises en situation, échanges entre les participants.
- Travail sur des situations concrètes proposées par les participants

### TÉMOIGNAGES DES PARTICIPANTS 2022-2023

« Claire et Cécile ont formé un bon duo, avec une présentation claire et une volonté de répondre à nos attentes appréciables »  
Pauline B.

« Très bon rythme entre les présentations théoriques et la mise en pratique » Laetitia M.

« J'ai particulièrement apprécié l'approche sur les notions d'écoute active et de "dialogue" : cela peut m'apporter beaucoup dans ma pratique professionnelle comme dans ma "vie de tous les jours" »  
Frédéric G.

### Public

- Techniciens et chargés de mission (rivière, agricole, biodiversité) des procédures de gestion de milieux aquatiques
- Techniciens et ingénieurs de collectivités territoriales et des services déconcentrés de l'État
- Salariés des conservatoires d'espaces naturels
- Chargés d'intervention des Agences de l'eau et des Conseils Régionaux
- Associations, Élus, étudiants...

# PROGRAMME

**MARDI 9 AVRIL - 9H00 À 17H00**

## ENVISAGER LE DIALOGUE TERRITORIAL

Les niveaux de participation et le dialogue territorial  
Applications et objectifs du dialogue territorial  
Spécificités et caractéristiques du dialogue territorial

## LES COMPÉTENCES DE L'ANIMATEUR

Écoute active et compréhension mutuelle

## INGÉNIERIE DU PROCESSUS : PRÉPARER LE DIALOGUE ET CONCEVOIR LE DISPOSITIF

Articulation dialogue décision  
Le cadre et le dispositif de dialogue  
Les groupes d'intérêts et leur niveau d'implication  
Les instances de dialogue  
La place de l'expert

**MERCREDI 10 AVRIL - 9H00 À 17H00**

## INGÉNIERIE DU PROCESSUS : METTRE EN PLACE ET CONDUIRE UN DISPOSITIF DE DT

Les entretiens individuels  
Les différentes étapes du processus

## LES RÉUNIONS DU DIALOGUE TERRITORIAL

L'organisation et le déroulement des réunions multi-acteurs : principes, règles, organisation de l'espace  
Mise en application sur des cas concrets

## ANIMER LE DIALOGUE : LE RÔLE ET LES COMPÉTENCES DE L'ANIMATEUR

Fonction, posture, compétences et qualités de l'animateur de dialogue territorial

**JEUDI 11 AVRIL - 9H00 À 17H00**

## ANIMER LE DIALOGUE : LE RÔLE ET LES COMPÉTENCES DE L'ANIMATEUR

Les outils d'animation en réunion  
L'identification, la compréhension et le rapport au conflit  
Les situations difficiles en réunion

## SUIVRE ET ÉVALUER LE DISPOSITIF

*Le programme du troisième jour de formation sera enrichi à partir des besoins des participants, sur la base de leurs souhaits d'approfondissements.*

Numéro de déclaration d'activité : 84 380 725 538  
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État

## Intervenantes



**Cécile Bourbon**

Géographe, géomorphologue.

Consultante et médiatrice ; élaboration et animation de dispositifs de concertation et de médiation. Formation et accompagnement.

Responsable [Entracte Médiation](#)

Membre active de l'école de Dialogue Territorial, collaboratrice de la Scop DialTEr & responsable administrative de Geysers.



**Claire Bouteloup**

Ingénieure agronome (AgroParisTech) et docteure en sciences sociales de gestion de l'environnement (L. Mermet & L. Thévenot / ASCA).

Consultante et médiatrice [Voix croisées](#) : études sociologiques, élaboration et animation de dispositifs de concertation et de médiation, formation. Membre actif de l'association Geysers et de l'École de Dialogue Territorial.

## Inscription

- > Adhérents : 1050 € TTC
- > Non adhérents : 1350 € TTC

*Ces tarifs comprennent le coût pédagogique.*

*Pension complète possible (2 nuitées, 2 petits déjeuners, 3 déjeuners et 2 diners) : 250 € TTC.*

[Formulaire de pré-inscription](#)

*Lieu : Aventure Évasion*

*470 allée Joël Combet  
26 300 CHATUZANGE LE GOUBET*

*Situé à 5 min de la gare de Valence TGV*

